



ESPOIR TIERS MONDE COTE D'IVOIRE



RAPPORT ANNUEL 2010



TABLE DES MATIERES

PROTECTION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS.....	3
Introduction.....	3
Description des projets.....	4
A – Semaine de la protection et de la solidarité avec les enfants.....	4
B – Campagne de sensibilisation à l’Enregistrement des Naissances.....	6
C – Equipement des bibliothèques dans les écoles et collèges.....	10
D – Repas ESPOIR DE NOËL en faveur des enfants vulnérables.....	13
GOVERNANCE & DROIT.....	14
Introduction.....	14
Description des projets.....	15
A – Education et sensibilisation des femmes et jeunes filles pour les élections futures.....	18
B –Observation des élections présidentielles en côte d’ivoire.....	18
C – Sensibilisations et éducation civique au processus électoral en côte d’ivoire.....	21
RELANCE & DEVELOPPEMENT DURABLE.....	23
Introduction.....	23
Description de projet.....	24
NOS PARTENAIRES DE LA SOCIETE CIVILE IVOIRIENNE.....	30
NOS PARTENAIRES INTERNATONAUX.....	31
NOS BAILLEURS DE FONDS ET DONATEURS	32
NOS PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX.....	33



INTRODUCTION

1. Objectifs du secteur

Le secteur protection des enfants et adolescents vise à contribuer à la restauration de la paix, à travers le développement d'un environnement propice à la protection des enfants et adolescents vulnérables.

Par conséquent, il a pour objectifs spécifiques de :

- Améliorer l'accès des enfants et adolescents vulnérables à l'éducation
- Assurer la réinsertion économique et sociale des enfants et adolescents vulnérables au sein de leur communauté.
- Améliorer les capacités des communautés à protéger et promouvoir les droits des enfants
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile à conduire le plaidoyer avec des structures appropriées pour la protection et le développement des enfants et adolescents.

2. Programmes et projets

Le secteur protection des enfants et adolescents englobe les programmes de protection de l'enfance, d'éducation et les moyens d'existences des enfants et adolescents.

En 2010, le secteur protection des enfants et adolescents a mis en œuvre :

- SEMAINE DE LA PROTECTION ET DE LA SOLIDARITE AVEC LES ENFANTS.
- CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A L'ENREGISTREMENTS DES NAISSANCES.
- EQUIPEMENTS DES BIBLIOTHEQUES DANS LES ECOLES ET COLLEGES
- REPAS ESPOIR DE NOEL POUR LES ENFANTS VULNERABLES

3. Bénéficiaires

- 15.000 Collégiens
- 800 Elèves du primaire
- 400 Orphelins
- 04 Etablissements scolaires
- 01 Orphelinat



DESCRIPTION DES PROJETS

A. SEMAINE DE LA PROTECTION ET DE LA SOLIDARITE AVEC LES ENFANTS.

1. Justification et contexte

Parmi les problèmes à résoudre pour lutter contre la pauvreté en Afrique (en Côte d'Ivoire), figurent :

- La lutte contre l'analphabétisme et l'ignorance
- La lutte contre le VIH/SIDA et les autres pandémies,
- La lutte pour la promotion et la protection des droits de la personne (Hommes, Femmes, Jeunes et enfants)

Parmi tous ses problèmes une grande importance est donnée dans les instruments juridiques internationaux aux droits de la personne dont une particularité pour les droits des enfants dans :

- Convention relative aux droits des Enfants (adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989)
- La charte Africaine des droits et du bien être des Enfants (Juillet 1990)

Même si cette convention a été ratifiée par la quasi –totalité des pays du monde, qui se sont ainsi engagés à la respecter, les droits des enfants sont encore bafoués dans de nombreux pays en Afrique dont la Côte d'Ivoire où la réponse nationale est toujours faible surtout en ce qui concerne :

- Les droits civils,
- Les droits culturels,
- Les droits économiques
- Les droits sociaux, surtout au niveau des enfants devenus vulnérables qui sont pour la plupart identifiés dans nos villes, où ils sont confrontés à de multiples besoins de grande importance comme :
 - La prise en charge psychosociale, scolaire, médicale, nutritionnelle, environnementale et sécuritaire,
 - La perte des droits parentaux,
 - La rupture du filet culturel,
 - L'adaptation aux nouveaux parents substitutifs (les orphelinats et les pouponnières)

Face à cette situation, L'ONG ESPOIR TIERS MONDE intervient pour donner espoir à tous ses enfants et trouve nécessaire d'engager le présent projet intitulé : SEMAINE DE LA PROTECTION ET DE LA SOLIDARITE AVEC LES ENFANTS.

2. Objectifs

2.1- Général : améliorer les conditions de vie des enfants dans leur milieu de vie ;



2.2- Spécifiques :

- Promouvoir l'épanouissement des enfants,
- Accompagner les enfants en situation particulièrement difficile,
- Améliorer les habitudes comportementales des enfants,
- Permettre à tous les enfants de connaître leurs droits à travers des dépliants sensibilisés,
- Promouvoir l'éducation des enfants à travers des contes, des dessins animés etc....,

3. Résultats attendus

218 Enfants de l'orphelinat Garçon de Bingerville sensibilisés sur leurs droits,

25 Encadreurs du centre sont sensibilisés sur les droits des enfants,
08 Manifestations de réjouissances sont organisées dans le centre pour les enfants,

02 Sorties détente pour les enfants du centre,
02 Conférences débats sont organisées pour les encadreurs du centre sur les droits des enfants,

02 Séances de vidéos suivies de questions /réponses sur les droits des enfants pour les enfants,

01 Cérémonie d'ouverture de la semaine organisée dans le centre,
01 Cérémonie de clôture de la semaine organisée dans le centre suivi de remise de divers dons.

4. Activités

4-1- Déroulement de la conférence dans l'orphelinat

Cette conférence suivie d'échanges réservés uniquement pour tous les encadreurs et les enseignants a été animée par des juristes parmi les personnes ressources de l'ONG et consistera dans un langage accessible à tous :

- Explication de la convention relative aux droits des enfants ;
- Présentation des droits des enfants dans un centre comme l'orphelinat Garçons de Bingerville,
- Jeux de questions/réponses pour les enseignants et encadreurs sur la conférence,
- Chaque réponse à une question sur la présentation sera suivie d'une récompense pour une plus grande implication et une motivation des enseignants et encadreurs ;

A la fin de la séance des brochures et des dépliants sont distribués à tous et il leur a été demandé de mettre en application cette convention dans leur relation avec les enfants de l'orphelinat et ensuite avec tous les enfants de la côte d'ivoire.



4-2- Séance de vidéo dans l'orphelinat

Cette séance a consisté à faire des projections de sketch, de théâtre ou de cassettes vidéo présentant leurs droits et devoirs dans le centre où ils habitent. Cette sensibilisation suivie d'échanges a été animé par des juristes parmi les personnes ressources de l'ONG consistera dans un langage accessible à tous les enfants :

- Résumé le contenu des images,
- Jeux de questions/réponses sur la projection
- Chaque réponse à une question sur la présentation est suivie d'une récompense pour une plus grande implication et une motivation surtout au niveau des enfants ;

A la fin de la séance, des brochures et des dépliants (qui retracent presque les divers aspects du contenu de la vidéo) seront distribués à tous les enfants.

4-3- séance de sortie détente

Après plusieurs visites à l'orphelinat Garçon de Bingerville pour remise de divers dons et autres par notre ONG, nous avons constaté qu'il y a des enfants depuis leur entrée en ce lieu, n'y sont plus jamais sortis (depuis 02, 04,05 ans).

Après cet amer constat du fait aussi de la méconnaissances des droits des enfants par ses différentes structures , nous avons profité de cette semaine qui est dédié aux enfants pour la vulgarisation et la sensibilisation sur leurs droits de les faire sortir de leur carré habituel pour diverses découvertes .

4-4-Séances de remise de divers dons

Après plusieurs sollicitations de la part du service social de l'orphelinat à l'endroit de notre structure : ONG ESPOIR TIERS MONDE et n'ayant pas assez de moyens pour honorer tous ses énormes engagements, nous avons profité de cette semaine pour solliciter les bailleurs pour les différents besoins.

5- Population cible

Les bénéficiaires de ce projet sont : les enfants de l'orphelinat Garçons de Bingerville.

B. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

1. Contexte et justification

Parmi les problèmes à résoudre pour lutter contre la pauvreté en Afrique (en COTE D'IVOIRE) , figure la lutte pour la promotion et la protection des droits de la personne (Hommes , Femmes , Jeunes et enfants).



Parmi tous ses droits une grande importance est donnée dans les instruments juridiques internationaux aux droits des enfants dans :

- La convention relative aux Droits des Enfants (Adoptée en CI : Février 1991)
- La charte Africaine des Droits et du Bien Etre des Enfants (Juillet 1990)

L'enfant est un individu à part entière et il a des droits. C'est ce que stipule la convention internationale des droits de l'enfant adoptée en 1989 par l'ONU.

Même si cette convention a été ratifiée par la quasi-totalité des pays du monde, qui se sont ainsi engagés à la respecter, les droits des enfants sont encore ignorés et bafoués dans de nombreux pays en Afrique dont la Côte d'Ivoire surtout en ce qui concerne la déclaration à l'état civil à travers l'enregistrement des naissances substance même de l'existence humaine sur la terre.

2. Objectifs

2.1- Objectif général :

Promouvoir les droits civils des enfants ;

2.2- Objectifs spécifiques :

- Permettre à toute la population de connaître les droits civils des enfants,
- Permettre à la population de s'engager désormais à respecter les droits civils des enfants,
- Améliorer les habitudes comportementales des parents vis-à-vis de leurs enfants,
- Permettre à 16.000 parents (surtout analphabètes résidents dans les bas quartiers) de comprendre l'importance d'enregistrer un enfant à la naissance,
- Permettre à tous les enfants de connaître leurs droits civils à travers les 16000 enfants sensibilisés
- Faire établir 5600 actes de naissances aux enfants n'ayant pas eu la chance d'en avoir,
- Permettre la protection et l'épanouissement des enfants par leurs droits civils,
- Garantir l'avenir des enfants.

3. Résultats attendus

08 communes sensibilisées dans le District d'ABIDJAN ;

16 Manifestations populaires dans les bas quartiers des communes concernées

02 Manifestations populaires dans les bas quartiers des communes concernées ;

32.000 personnes sensibilisées dans le District d'Abidjan ;

4.000 personnes sensibilisées par commune (Hommes, Femmes, Enfants) ;



5.600 Actes de naissances établies pour les identifiés et ne l'ayant pas dans le District d'Abidjan.

700 Actes de naissance établie pour les enfants par communes ;
20.000 supports de sensibilisation distribués dans le District d'Abidjan.

4. Activités

Dès la mise en place du financement, les promoteurs du projet organiseront une réunion de mise au point pour le démarrage des activités. Cette réunion consistera à répartir les tâches et à planifier les activités du projet :

4-1-Définition des critères de sélection des lieux de sensibilisation

Le projet vise surtout les enfants qui n'ont pas été déclarés à la naissance. Ce groupe d'enfants est surtout observé dans les milieux à revenus très bas. De ce fait, l'ONG les choisira dans les bas quartiers et ceci (02) par commune, Après les choix, des affiches et banderoles jalonneront les alentours des sites pour prévenir les manifestations à venir.

4-2- Sensibilisation de proximité dans les bas quartiers

Pour une bonne réussite de cette opération sur le terrain, l'implication des communautés est de mise.

A cet effet, une équipe de superviseurs de l'ONG, commis à la tâche rencontre les différents responsables des communautés habitants ce milieu pour une présentation du projet et ses avantages pour tous les résidents (parents et enfants) . A la fin de cette rencontre, un jour sera retenu pour la sensibilisation. Pour cette sensibilisation qui aura une grande envergure et qui a duré près de 04heures de temps, il a été installé des bâches et des chaises à la dimension de la population et de la sonorisation.

Cette sensibilisation suivie d'échanges avec toute la population est animée par des juristes parmi les personnes ressources de l'ONG et a consisté dans un langage accessible à tous et des fois en divers ethnies :

- Une large explication sur la convention relative aux droits des enfants ;
- Une explication pointue sur les articles 7 et 8 de la convention relative aux droits civils des enfants (droit à un nom, une nationalité, préservation de leur identité, une déclaration à la naissance, une justice, une vie etc.) ;
- Jeux de question/réponses pour les auditeurs
- Chaque réponse à une question sur la présentation est suivie d'une récompense pour une plus grande implication et une motivation surtout au niveau des enfants ;

A La fin de la séance, des brochures et des dépliants (qui retracent presque les divers aspects du contenu de la sensibilisation) ont été distribués à tous et il a été demandé aux parents ayant des enfants non- déclarés de prendre contact



avec l'équipe de l'ONG sur place pour la régularisation de cette situation et ceci sans frais. Cette équipe aura pour tâche de :

- Recenser tous les enfants non déclarés à l'état civil,
- Continuer la sensibilisation sur place durant le recensement,
- Continuer la distribution des dépliant et des prospectus.

4-3- Identification des enfants non déclarés à l'état civil

Après la sensibilisation qui dure une demi-journée, l'après midi sur place a été consacrée à la collecte d'informations et le recensement des enfants non déclarés à la naissance auprès des parents.

La méthode de collectes est du corps à corps. Elle a consisté à l'aide d'une fiche individuelle : à chaque agent recenseur de l'ONG sur place sur le lieu de sensibilisation, d'être en face d'un parent qui lui donnera quelques renseignements concernant la situation de l'enfant.

Après cette journée, les responsables des communautés sur les lieux qui sont les garants moraux de cette population, seront nos représentants au sein de cette couche de la population pour les différents cas qui n'ont pas été portés à notre attention au cours de la sensibilisation durant toute la durée du projet.

5. Principales activités

Les principales activités dans l'exécution de ce projet sont :

- Présentation de sketches ou vidéo sur les droits des enfants par les enfants
- Sensibilisation de proximité grand public dans les bas quartiers
- Distribution de supports sur les droits des enfants dans les lieux publics (pharmacies, station d'essences supermarché écoles.....) et les grands carrefours de la ville,
- Etablissement d'actes de naissance pour les enfants qui seront identifiés,

6. Population cible

Les bénéficiaires de ce projet sont : toute la population des huit (08) communes du District d'Abidjan et les enfants de 01 à 13 ans .

7. Zone d'action

Le projet a été exécuté en Côte – d'Ivoire dans le District d'Abidjan (les communes de : Abobo, Attécoubé, Bingerville, Cocody, Koumassi, Marcory, Port- bouet, Treichville,) à raison de deux (02) quartiers précaires par communes concernés.

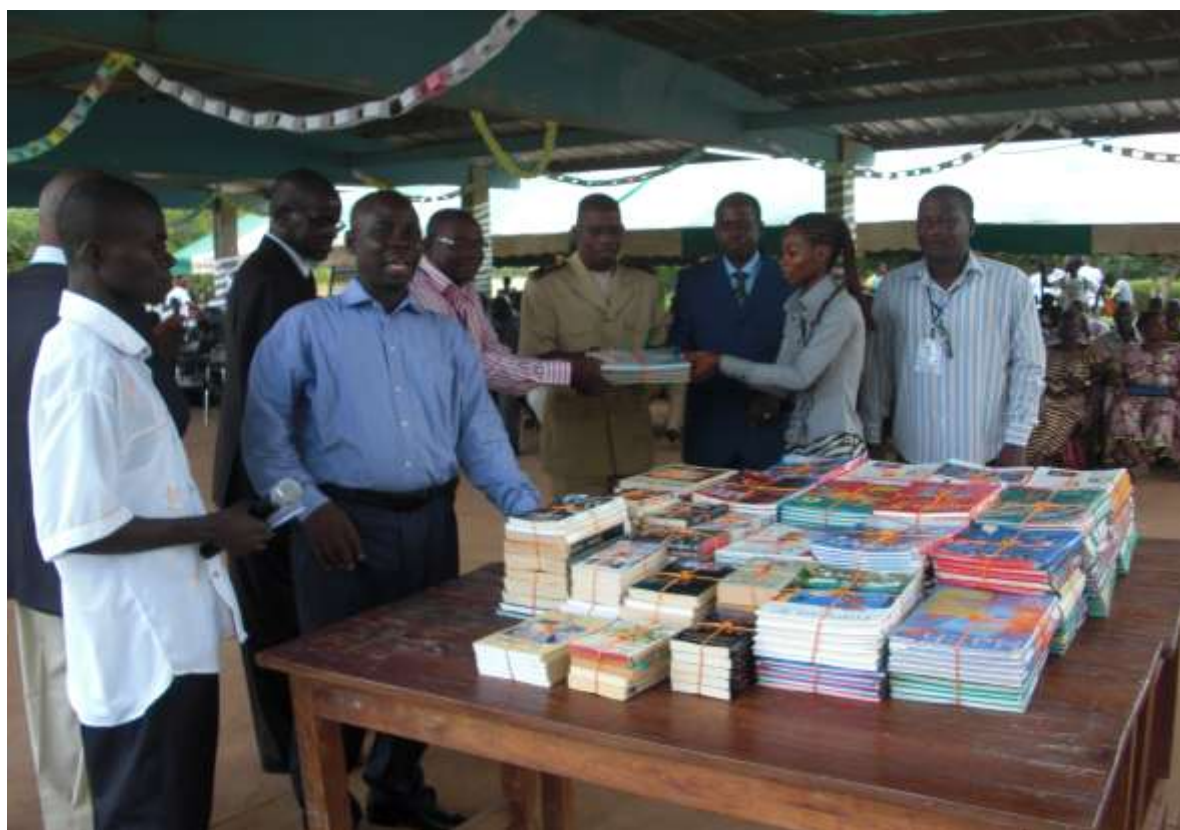


C. EQUIPEMENT DES BIBLIOTHEQUES DANS LES ECOLES ET COLLEGES

Dons d'ouvrages pédagogiques et de romans
A l'EMPT de Bingerville



Dons d'ouvrages pédagogiques et de romans
Au Lycée Moderne de Guitry



D. REPAS ESPOIR DE NOEL EN FAVEUR DES ENFANTS VULNERABLES

Au siège de l'ONG à Katiola
(Région de la Vallée)



INTRODUCTION

1. Objectifs du secteur

Le secteur de gouvernance et droits a pour mission de favoriser une société au sein de la laquelle :

- Les populations ont l'opportunité de réaliser leurs potentiels, soutenus par les institutions
- Les institutions opèrent un renforcement juste, transparent, responsable et inclusif.
- Les droits humains sont protégés et encouragés.

L'objectif général du secteur gouvernance et Droits est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers :

- La consolidation de la paix
- La promotion et la protection des droits humains
- La promotion et l'accessibilité des populations aux services sociaux de base
- L'application concrète des principes de bonne gouvernance
- Le renforcement des capacités des organisations de la société civile et des acteurs étatiques.

2. Programmes et projets

Le secteur gouvernance et droit se divise en trois programmes :

- **Reconstruction et conduite par la communauté**

Ce programme a pour objectif de soutenir la reconstruction post conflit par la réhabilitation des infrastructures communautaires.

Le programme basé sur l'approche participative est conduit en partenariat avec les ONG ivoiriennes ARN, UNADSP et ADSP.

- **Cohésion sociale**

Ce programme vise à restaurer la cohésion sociale et à instaurer une culture de respect des droits humains, par le renforcement des capacités des institutions communautaires de gestion de paix et des autorités locales.

Ce programme comporte des activités de plaidoyer, de formation et de sensibilisation qui visent à la promotion des droits de l'homme, de la cohésion sociale et de la bonne gouvernance.

- **Développement de la société civile**

Ce programme soutient le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des organisations de la société civile œuvrant dans la défense



et la promotion des droits de l'homme, dans la lutte contre la corruption et dans l'organisation d'activités de plaidoyer envers les autorités locales.

En 2010, le secteur Gouvernance et Droit a mis en œuvre :

- Le projet Education et Sensibilisation des femmes et des jeunes filles pour les élections futures.
- Le projet Observation pour les élections du premier tour (31 octobre 2010) en côte d'ivoire.
- Le projet sensibilisation et d'Education civique au processus électoral (2é tour du 28 novembre 2010) en côte d'ivoire.

3. Bénéficiaires

- 30.000 Bénéficiaires directs
- 1.000.000 Bénéficiaires indirectes
- 16 Départements

DESCRIPTION DES PROJETS

A - EDUCATION ET SENSIBILISATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES POUR LES ELECTIONS FUTURES

1. Justification et Contexte

Depuis la déclaration de la Baule en 1989, par Feu François Mitterrand sur le conditionnement de l'aide aux principes démocratiques, les exigences d'une bonne démocratie ont été mal appréhendées souvent bafouées par la plupart des responsables politiques de côte d'ivoire.

- La culture de l'impunité et l'injustice
- Le non respect des minorités
- La violation constante des droits humains
- La violence verbale
- La non promotion de l'égalité de tous devant la loi.
- La politisation des acteurs syndicaux et de la société civile etc.

Le non respect des principes élémentaires de la démocratie engendre des frustrations sources de tensions et de conflits. Or il est clair qu'aujourd'hui aucun développement durable ne peut être mise en œuvre sans ces principes et ces vertus démocratiques.

La situation politique en côte d'ivoire avant les années 90 était une période dans laquelle les comportements citoyens étaient loin d'être démocratique à cause du climat délétère maintenu par l'esprit du parti unique dit démocratique. L'intimidation, la peur, ponctuées de menaces précises faisaient le lit du principe non démocratique puis vint le Multipartisme en 1990. Là encore,



peu de citoyens étaient préparés à entrer dans cette nouvelle mouvance ou tout était à faire en se refaisant de nouveaux comportements après s'être difficilement défait des anciennes habitudes et attitude. Hélas, les mauvaises choses s'abandonnent difficilement surtout lorsqu'aucune formation n'a été dispensée aux personnes concernées encore moins une sensibilisation.

Le multipartisme était servi comme un plat tout chaud, certains se sont crûs autorisés à le consommer sans modération dans les vieilles assiettes des habitudes du passé et du parti unique aux comportements séculiers de mandarinat, d'autocratie voire de dictature.

Les séquelles sont encore là, vivantes et tranchantes. Il est urgent d'y remédier au risque de voir le processus démocratique mise en danger et pourquoi pas mis à mort sans intention de la donner parce que tout simplement les citoyens eux-mêmes ne sont pas conscients de l'existence de cette triste situation.

C'est pour palier à cela surtout au niveau des femmes et des filles du Département de Katiola qui sont à 90% d'analphabètes que le projet met l'accent sur le programme d'éducation et de sensibilisation des femmes et des filles électrices sur la valeur de la citoyenneté et de la participation aux discours politiques.

2- Objectifs

2.1- objectif général :

Sensibiliser la population (les femmes et les jeunes filles) sur le processus électoral.

2.2- objectifs spécifiques :

Instaurer une meilleure culture du comportement démocratique afin que ces vertus fassent entièrement partie de leur existence, à savoir :

- La justice ;
- Le respect des minorités
- L'acceptation de la différence
- La promotion des légalités ;
- La promotion du droit de vote ;
- La promotion du droit de la femme ;

4. Résultats attendus

- Amener les électrices potentielles des Départements de Bouaké et de Katiola (KATIOLA, FRONAN, NIAKARA, TAFIRE, TORTIYA) à un changement de comportement et de mentalité en vue d'une participation effective et positive au processus électoral ;



- Améliorer la capacité des femmes et des filles des Départements de Bouaké et de Katiola (KATIOLA ; FRONAN ; NIAKARA ;TAFIRE ;TORTIYA) à participer au processus électoral ;
- Accroître le taux féminin de participation des électrices des Départements de Bouaké et de Katiola (KATIOLA ; FRONAN ; NIAKARA ; TAFIRE ; TORTIYA) à l'élection à travers des séminaires, des ateliers de formation et de sensibilisation ;
- 06 sous-préfectures sensibilisées dans les Départements ;
- 06 séances de formation au niveau des Départements ;
- 01 séance de formation au niveau de chaque sous- préfectures ;
- 18 séances de sensibilisation publique dans le Département ;
- 03 séances de sensibilisation publique dans chaque sous-préfecture ;
- Des séances de sensibilisations de proximité dans les Départements ;
- 1.800 Femmes et filles sensibilisées et formées dans le Département ;
- 300 Femmes et filles sensibilisées et formées dans chaque Sous-préfecture.

5- Activités

Les principales activités dans l'exécution de ce projet sont :

- Prise de contacts avec les autorités administratives et politiques des villes et des villages ;
- Prise de contact avec les différents groupements de femmes des villes et des villages ;
- Sensibilisation sur les places publiques des villes et des villages suivis de débats ;
- Sensibilisation de proximité dans les villes et les villages ;
- Ateliers de formation au niveau des groupements de femmes et des filles ;
- Conférences- débats publiques ;
- Séminaire de formation ;

6- Pérennisation

Après la réalisation du projet, la promotion des valeurs démocratiques, le renforcement des capacités des médias dans le cadre de la couverture du processus électoral, le développement des valeurs démocratiques devra aboutir à des élections justes, transparentes et ouvertes à tous et acceptées par tous.

B- PROJET D'OBSERVATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2010 EN CÔTE D'IVOIRE

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Suite à la crise qu'a vécue la côte d'ivoire, l'Accord politique de Ouagadougou, issu du dialogue direct entre le président de République et le Secrétaire Général



des Forces Nouvelles le 04 Mars 2007, a permis de résoudre progressivement les difficultés liées à l'organisation des élections en Côte d'Ivoire.

Cet accord réaffirme la nécessité pour la Côte d'Ivoire d'organiser les élections en vue de résoudre durablement la crise socio-politique ivoirienne.

Avec le concours de la communauté internationale, la Commission électorale indépendante a progressivement procédé à l'identification des populations et la publication de la liste électorale définitive.

C'est dans ce cadre que le 09 Septembre 2010, sur proposition de la CEI, le président de la République a signé le décret adoptant la liste électorale définitive en vue de l'élection présidentielle du 31 octobre 2010.

Ces élections, qui doivent ramener de façon durable la paix en Côte d'Ivoire doivent être crédibles, transparentes, ouvertes à tous et pacifiques.

Il est donc nécessaire que les populations en général et la société civile en particulier s'engagent pour des élections justes et transparentes.

Le présent projet vise à déployer des observateurs sur toute l'étendue du territoire national afin de couvrir l'ensemble des centres de collectes. Ceci dans le but de témoigner de la crédibilité des élections.

La particularité de ce projet est d'une part de témoigner de la volonté des ONG accréditées auprès de la CEI de s'impliquer activement dans le processus électoral à travers l'observation électorale et de travailler ensemble en conjuguant leurs efforts. Cela permettra une meilleure couverture du territoire national.

2. Objectifs

2-1 objectif général :

Le présent projet vise à témoigner de la crédibilité de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire en impliquant les organisations de la société civile accréditées par la CEI en tant qu'observateur.

2-2 Objectifs spécifiques :

- Former et déployer 10.000 observateurs électoraux disponibles le jour du scrutin dans les 10.179 centres de collectes ;
- Observer le déroulement du scrutin en vue d'en garantir leur crédibilité et leur sincérité ;
- Former et déployer au moins 960 femmes.

3. Activités

- Séminaire de formation des formateurs :

Ce séminaire s'est déroulé à Abidjan et est d'une durée de un (01) jour.

Il a permis une mise à niveau des capacités des 74 coordonnateurs qui se chargeront ensuite de faire la formation aux observateurs le jour du scrutin dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire.





- **Observation électorale ;**

Elle a consisté à observer les élections présidentielles le jour du scrutin sur le territoire national.

Munis de kits d'observation, les observateurs vont visiter les différents bureaux de vote et s'assurer du déroulement du scrutin.



3-1 Moyens d'action

- Maillage du territoire en vue d'une présence des observateurs sur toute l'étendue du territoire national ;
- Déploiement des 24 Superviseurs ;
- Séances de mise à niveau des observateurs le jour du scrutin ;
- Production et remise des kits aux observateurs jour du scrutin (OJS) ;
- Déploiement des observateurs jour du scrutin (OJS) ;
- Coordination ou centralisation des informations ;
- Production d'un communiqué final.

3-2 Durée du projet

Le projet a duré 15 jours :

- 05 jours de préparation
- 01 jour de scrutin (jour du vote)
- 02 jours après l'élection présidentielle

4 – Résultats attendus

- 3.200 personnes ressources ont reçu une formation de mise à niveau ;
- 3.200 personnes ressources ont des capacités renforcées en matière d'observation électorale le jour du scrutin ;
- Un répertoire de 3.200 observateurs nationaux est disponible ;
- 10.179 bureaux de vote sont observés par les observateurs jour du scrutin ;
- La culture démocratique et citoyenne est renforcée ;
- La société civile est impliquée dans le processus électoral ;
- Les femmes sont impliquées dans le processus électoral et sont actrices pour le renforcement de la démocratie.

C- PROJET DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION CIVIQUE AU PROCESSUS ELECTORAL EN COTE D'IVOIRE

1. Contexte et justification

Dans la perspective du second tour de l'élection présidentielle prévu pour le 28 Novembre 2010, la société civile, sur la base des rapports établis par ses observateurs lors du premier tour du scrutin, estime qu'un travail important reste à faire notamment au niveau de la sensibilisation. Si des organisations de la société civile sont déjà à l'œuvre, sur la base de nos rapports, il apparaît que lesdites organisations couvrent difficilement l'ensemble du territoire. Cela, en notre sens, demande qu'une action complémentaire et plus spécifique soit initiée.



Par ailleurs, le second tour se trouve menacé par un certain nombre de facteurs. Il s'agit de risques d'affrontement dans certaines localités ou encore d'empêchement de population à exercer leur droit de vote. Enfin il y'a des risques d'abstention dans les zones du centre et dans certaines localités forestières acquises à la cause de candidats éliminés notamment le PDCI RDA ;

Ces localités nous apparaissent comme des zones sensibles nécessitant une intervention susceptible de réduire les différents risques susmentionnées. Aussi, les ONG : Action pour la protection des Droits de l' Homme (A. P. D. H), Assistance Internationale à l'Enfance Cœur et Action (AIECA), Centre Africa Obota côte d'ivoire (CAOCI) , Cercle des Amis Universels de l'Enfant (CAMUA), CLCD , Espoir Tiers Monde, Groupe international Démocratique pour le Système Electoral(GIDSE), UFRAPAO et SOS Civisme Côte d'ivoire entendent se mobiliser et s'engager dans la sensibilisation et l'éducation civique des populations pour le second tour du scrutin présidentiel.

2. Objectifs

2-1. objectifs général

Le présent projet vise à sensibiliser les populations à participer massivement au vote, promouvoir des élections apaisées et de réduire le nombre de bulletins nuls.

2-2. Objectifs spécifiques

La mise en œuvre de ce projet permettra de :

- Identifier et former huit (08) superviseurs de zone ;
- Identifier et former (300) agents sensibilisateurs en raison de 16 par départements ;
- Donner aux cibles les rudiments nécessaires pour une participation efficiente à l'élection présidentielle ;
- Réduire les risques d'affrontements dans les zones de conflits potentiels du sud ouest, du centre, du nord et de l'ouest.

3. Groupes cible

Le projet à pour cible :

- Les étudiants,
- Les associations de jeunesses,
- Les associations de femmes,
- Les jeunesses de partis politiques,
- Les leaders communautaires,
- La chefferie traditionnelle,

4. Lieux d'exécution

Le projet s'est déroulé dans 14 départements de l'intérieur du pays et quatre (04) communes d'Abidjan. Les localités sont les suivantes :



- Les campus universitaires (d'Abidjan, Bouaké, et Daloa)
- Agboville, Bouaké, Daloa, San pédro, Korhogo, Issia, Gagnoa, Divo, Yamoussoukro, Daoukro, Dimbokro, Bondoukou, Tengrela, Soubré

Pendant le premier tour de l'élection présidentielle, il nous est revenu que des représailles ont été observées dans certaines localités . il s'agit principalement des campus universitaires ou des observateurs ont été séquestrés et certaines populations empêchées de voter, de la région du centre-ouest ou des populations allochtones ont été prises partie après le vote, de la zone du centre ou les populations pourraient ne pas prendre part au vote et des zones du nord où il y'a des menaces de répressions à l'encontre de certains électeurs.

5. Activités

Les moyens sont :

- La sensibilisation de proximité
- Les réunions publiques ou sensibilisation de masse
- La distribution de dépliants
- L'affichage
- La diffusion de message de sensibilisation sur les antennes des radios de proximité

6. Résultats attendus

- Les populations sont instruites sur le vote au bulletin unique et le taux de bulletins nuls est réduit par rapport à celui du premier tour
- Le taux du suffrage exprimé est conservé ou amélioré par rapport à celui du premier tour
- Toutes les populations qui le souhaitent

Relance & Développement durable

INTRODUCTION

1. objectifs du secteur

Le secteur Relance et Développement durable a pour objectif principal la redynamisation de l'économie locale des femmes et des jeunes filles dans le Nord de la côte d'ivoire. Plus spécifiquement, le secteur vise à :

- Améliorer l'accès aux ressources des populations vulnérables (surtout les femmes et les jeunes filles)



- Améliorer l'accès au marché et favoriser la création d'activités génératrices de revenus au niveau de la population vulnérable.
- Renforcer l'accès aux connaissances et au savoir des populations vulnérables, leur permettant ainsi d'acquérir les outils nécessaires à leur autonomisation.

2. Programmes et projets

En 2010, le secteur Relance et Développement durable a mis en œuvre :

- Le projet insertion socio économique des femmes et jeunes filles de la sous-préfecture de Napié infectées par le VIH/SIDA

.Et a contribué aux projets suivants :

- Promotion de la réconciliation et de la cohésion sociale par des activités de développement communautaires dans le Nord ivoirien.
- Reconstruction du Nord par les femmes et les jeunes filles

Ce projet a été mise en œuvre pour apporter l'expertise de l'ONG ESPOIR TIERS MONDE en matière d'associations villageoises d'épargne et de crédit afin de contribuer à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles.

3. Bénéficiaires

- 20 Femmes et jeunes filles de manière directe
- De manière indirecte :
 - *250 Orphelines et enfants vulnérables
 - *20 Familles
 - *10 membres de Groupements de femmes

DESCRIPTION DU PROJET

1. Résumé du projet

Partout en côte d'ivoire, des fléaux tels que la pauvreté, l'exode rural, le manque d'éducation et de suivi etc. ont engendré d'autres problèmes tels que la délinquance juvénile, le VIH/SIDA, qui sont des problèmes de société vu le nombre de programmes mis en place pour palier à ces maux.

IL existe partout une frange de cette population et non des moindres qui peut-être parce que moins visible ne suscite autant pas d'intérêt. Il s'agit des femmes et des jeunes filles affectées par le VIH/SIDA qui souffrent en silence et qui méritent toutes notre attention.

L'ONG ESPOIR TIERS MONDE, soucieuse d'aider à amélioration des conditions de vie de ces femmes et jeunes filles infectées par le VIH/SIDA (identifiées par les services de santé communautaire et ayant un code, regroupées en association et sans prise en charge) de la sous préfecture de Napié du Département de Korhogo, initie un projet intitulé : Insertion socio économique de 20 jeunes filles infectées de Napié, infectées par le VIH/SIDA



2. Contexte et justification du projet

La pandémie du VIH/SIDA continue d'affecter sérieusement le monde et particulièrement les pays sous-développés. Selon les dernières estimations de L'ONUSIDA, le nombre de personnes vivant avec le virus du SIDA a atteint 42 millions dans le monde en 2005, avec près de 5 millions de nouveaux cas d'infection.

Elle est aujourd'hui la première cause de mortalité chez les adultes en Côte d'Ivoire. Qui se présente comme l'un des pays les plus touchés de la sous-région avec une prévalence de 4,7%.

Face à cette situation, le gouvernement a élaboré un plan stratégique National de lutte couvrant la période 2006-2010. Mais, malgré tous les efforts consentis, la riposte reste encore insuffisante.

Dans la situation de crise politico-militaire qui a accentué la crise socio-économique, la féminisation de l'affectation apparaît comme le schéma sociologique le plus préoccupant.

Une forte proportion de femmes et de jeunes filles infectées ou affectées par le VIH/SIDA, dont l'âge varie entre 15 et 25 ans en moyenne, subit des rejets par leur entourage proche ou éloigné du fait des représentations négatives qui entourent cette affectation, en particulier l'immoralité du comportement qui concourt à sa transmission (voie sexuelle), et se trouve dans une situation de dépendance financière voir de misère. IL est ainsi fréquent d'assister à des décès de ces dernières dans un dénuement total.

Intervenant dans les zones rurales de la Région des Savanes, l'ONG RSPOIR TIERS MONDE, a identifié plusieurs femmes et jeunes filles, infectées pour la plupart suite à des viols au cours de la guerre fratricide qui a consacré la partition du pays en deux zones, se sont retrouvées avec des grossesses indésirées. Face à ce type de situation considérée comme déshonorante, l'implacabilité des sanctions par les coutumes existant chez les peuples de cette zone du pays, ajoutée à la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées par le VIH, est à l'origine d'une exclusion sans appel.

Le plus souvent analphabètes et sans emploi du fait de considération de genre consacrée dans ces cultures, elles sont incapable d'assurer leurs besoins essentiels et sont contraintes à la résignation et au fatalisme.

Plusieurs d'entre elles sont ainsi décédées dans des tableaux d'affectations opportunistes et les enfants nés de ces grossesses ont été infectés. La misère qui accable ces mères est aussi à l'origine d'un taux élevé de malnutrition et de mortalité infantile.

L'implantation très forte de la discrimination et de la stigmatisation dans la mentalité des populations, est aussi à l'origine d'échecs lors des tentatives de sensibilisation des proches de ces femmes et jeunes filles en vue de leur réintégration dans le tissu familial et social.



En absence donc de soutien familial, des solution palliatifs sont mise en œuvre notamment un soutien psychologique, nutritionnel, matériel et financiers en faveur de plusieurs d'entre elles, mais ces soutiens sont insuffisants et ne sauraient résoudre de manière durable des problèmes inhérentes à la condition humaines en particulier le besoin d'autonomie.

Ainsi l'ONG ESPOIR TIERS MONDE se propose d'assurer l'insertion socioéconomique de 20 femmes et jeunes filles de Napié infectées et démunies, afin de permettre de générer des ressources financières suffisantes pour couvrir leurs besoins essentiels.

La mise en œuvre de ce projet qui durera 10 mois (Mars à Décembre 2010) contribuera à court terme à réduire la dépendance financière de ces femmes et jeunes filles et à susciter l'établissement d'un plan de vie avec à la clé un renforcement psychologique soutenant les réactions d'optimismes et le besoin d'agir.

A moyen terme, une réduction des comportements à risque notamment la prostitution de survie observée chez certaines d'entre elles.

3. Objectifs

3-1- objectifs général :

Améliorer l'insertion socioéconomique de 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA.

3-2- objectifs spécifiques

- Faire acquérir des comportements en gestion simplifiée aux 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA
- Financer la création de 20 micros entreprises en faveur des 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA,

4. Résultats attendus

- 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA, ont acquis des compétences en gestion simplifiée
- La création de 20 micros entreprises en faveur des 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA
- Mise à disposition des financements (3. 000.000 FCFA) non remboursable en faveur des 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA.

5. Activités

Les principales activités dans l'exécution de ce projet sont :



- **Elaborer 20 microprojets en rapport avec les propositions d'activités des 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA**



Les femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA bénéficiaires du projet ont présenté des projets viables en vue de garantir la prise en charge. L'ONG ESPOIR TIERS MONDE assistera ces femmes et jeunes filles dans l'élaboration de leurs micros projets. L'ONG s'attachera des services d'un consultant pour les aider à cette fin. Toutes les femmes et jeunes filles éligibles devront bénéficier de cet appui.

- **Former 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA en gestion simplifiée.**



Avant l'octroi des financements, L'ONG a procédé à la formation des bénéficiaires afin de leur donner les capacités et outils nécessaires pour mieux gérer leurs micros entreprises. Cette formation a été l'occasion pour les responsables de l'ONG de présenter aux différentes femmes et jeunes filles de Napié infectées par le VIH/SIDA les outils de suivi du projet et les types de collaboration avec celles-ci.

- **Organiser la remise de financement aux 20 femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA.**



Après l'élaboration des micros projets et la formation en gestion simplifiée, l'ONG ESPOIR TIERS MONDE a procédé à la remise des financements au cours d'une cérémonie qu'elle a organisé. Au cours de cette cérémonie, les responsables de l'ONG ont remis aux différentes femmes et jeunes filles de Napié, infectées par le VIH/SIDA sélectionnées des enveloppes contenant le montant prévu (100.000 FCFA) à cet effet. L'ONG veillera à l'utilisation rationnelle de ces fonds par les bénéficiaires.

Les visites de suivi des micros projets sont effectuées par une équipe de supervision de l'ONG qui a déjà une expérience en la matière. Les superviseurs, au cours des visites, prendront soin de s'informer sur l'exécution du projet et l'évolution des conditions de vie de ces femmes et jeunes filles de Napié infectées par le VIH/SIDA bénéficiaire.

Les superviseurs feront quatre (04) visites par mois.

Les responsables de l'ONG effectueront (01) supervision d'observation et de suivi de proximité par mois au niveau des bénéficiaires du projet. Ils sont, à ce titre, responsables de l'exécution correcte du micro projet.

Ils élaboreront des rapports trimestriels et les transmettront au FNLS. ils veilleront à la réalisation des objectifs du projet.

